

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2023

Présent.e.x.s : Paulin Robert ; Nora Cupelin ; Enora Stein ; Gerd Rothenberg ; Nicolas Rault ;
Leonhard Unterlechner
Excusé.e.x.s : Elsa Pais ; Antonio Latella
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

18h15 GAME

Evènement d'intégration pour les nouveaux doctorant.e.x.s
Ane

La Faculté d'Économie et Management ne disposant pas de structures pour accueillir les nouveaux doctorant.e.x.s, l'association GAME a vu le jour pour organiser des projets réunissant les personnes afin de les intégrer au sein de la faculté. L'association désire organiser une fondue aux bains des Pâquis le 12 octobre 2023 afin de rencontrer et d'intégrer les nouveaux doctorant.e.x.s et demande un financement pour le vin blanc d'accompagnement.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La demande de subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 Club Genevois de Débat

Oser parler en public
Alexandra et Thomas

Le Club Genevois de Débat souhaite organiser l'évènement *Oser parler en public* (OPEP) le 4 octobre 2023. Il s'agit d'une conférence d'1h30 où différent.e.x.s invité.e.x.s interviendront afin de partager des conseils et des enseignements concernant l'expression en public. Deux semaines après la conférence aura lieu une formation et ouverte aux personnes intéressé.e.x.s qui souhaiteraient approfondir individuellement leurs capacités d'expression en public. La formation est sur inscription et limitée à une septantaine de personnes divisées en 4 classes thématiques. L'association souhaite la rendre prix libre dans la mesure du possible.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 170.-), aux frais d'apéritif (CHF 263.-), aux frais relatifs à l'achat de matériel de papèterie (CHF 82,85.-), aux frais relatifs à l'achat de cadeaux de remerciement pour les intervenant.e.x.s (CHF 324.-), ainsi qu'aux frais relatifs à l'achat de bouteilles d'eau (CHF 18.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 857,85.-

Décision : La demande de subvention est revue à la baisse et acceptée à hauteur de 711.-

La Commission ne finançant les apéritifs qu'à hauteur de CHF 200.- et les cadeaux aux intervenant.e.x.s qu'à hauteur de CHF 30.- (memento de l'UNIGE), il n'a pas été possible d'accepter la demande de subvention à hauteur demandée.

Bien que l'association ait annoncé oralement la liste des intervenant.e.x.s, la Commission rend l'association attentive au fait qu'il est nécessaire de transmettre les noms des intervenant.e.x.s en amont de la séance et leur demande de leur envoyer ceux-ci dès que possible.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 LAITUGE

Fumigène 2023
Terence et Alexandra

Le FUMIGÈNE est un festival d'improvisation organisé par l'association Laituge depuis quatre ans. L'évènement se déroule sur deux jours et aura lieu pour cette cinquième édition les vendredi 27 et samedi 28 octobre 2023. Il se déroulera à Uni Mail dans la salle de théâtre MS180. Cette année, la Laituge a invité une équipe d'improvisation de Toulouse : la LUDI. Ce week-end d'improvisation comprend deux spectacles gratuits qui auront lieu à 20h les deux jours. Le budget total du festival se situe entre CHF 9100.- et CHF 9750.- au

total, réparti comme suit : entre 4'495,00 et 5'077,65 pour la CGTF (dépendant du moyen de transport choisi) et 3'827,73 CHF pour la Laituge. Les Activités Culturelles ont récemment décidé de retirer le soutien financier qu'ils apportaient jusqu'ici à l'organisation du Fumigène sans fournir d'explications à la Laituge ou à la CGTF, ce qui explique les changements dans le format et le budget de l'évènement par rapport aux années précédentes.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 882,95.- pour l'avion, CHF 965,17.- pour le train ou CHF 382,52.- pour la voiture), aux frais de catering (CHF 880.-), aux frais d'impression (CHF 417,50.-), aux frais d'apéritif (CHF 200.-), aux frais de gardiennage (CHF 165.-), aux frais de logement (CHF 1'500.-), ainsi qu'aux frais de régie lumières (CHF 584,98.-).

La demande de subvention s'élève de CHF 4'495.- à CHF 5'077,65.-.

Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 5'078.-

La Commission a choisi de financer l'option de transport au budget le plus haut, soit le train, et laisse à l'association la possibilité de choisir le moyen de transport le plus adéquat selon elleux et selon les possibilités des membres de l'équipe invitée.

La Commission déplore que les Activités Culturelles se soient retirées aussi tard du projet et avec un tel manque de communication et souhaite entrer en contact avec elleux pour leur demander des clarifications à ce sujet.

La Commission encourage l'association à trouver de nouveaux sponsors pour la prochaine édition.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 AESPRI

Conférence avec un ancien rapporteur de l'ONU

Julie, Nicolas, Romain

Le groupe politico-culturel de l'AESPRI souhaite organiser une conférence le 10 octobre 2023 à Uni Mail en salle MS150 en compagnie de l'ancien rapporteur de l'ONU Alfred de Zayas lors de laquelle ce dernier présentera un de ses livres *Building a just world order* dans le but de pouvoir converser avec des étudiant.e.x.s en relations internationales et en science politiques sur les droits humains et notamment le droit à l'autodétermination des peuples.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.

Décision : La demande de subvention est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h00 AESPRI

Week-end d'intégration 2023

Paul et Mateo

L'AESPRI souhaite organiser un weekend d'intégration du vendredi 13 au samedi 14 octobre 2023 dans le but de permettre aux étudiant.e.x.s de relations internationales et de science politique de se rencontrer à travers un weekend de cohabitation construit autour de jeux d'équipe et de cohésion, ainsi qu'une visite de Gruyères. Un voyage en car est prévu depuis Genève en direction du lieu d'hébergement *La Renardière* à Moléson-sur-Gruyères. Le budget total du weekend est de CHF 14'037.-.

La demande comprend la participation aux frais d'hébergement (CHF 5'200.-), ainsi qu'aux frais de transport en car (CHF 4'080.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 6'000.-, soit le maximum de subvention que la CGTF peut fournir pour un voyage, le règlement de la CGTF plafonnant les voyages à 200.- par élève pour 30 élèves maximum (art. 22 du règlement de la CGTF).

Décision : La demande de subvention est acceptée à hauteur demandée.

La Commission rend l'association attentive au fait que les voyages subventionnés par la CGTF doivent faire l'objet d'une pertinence académique et/ou associative. À ce titre, la Commission considère que le projet présenté par l'AESPRI manque d'activités pertinentes pour continuer à financer le projet tel quel. Dans la mesure où ces remarques n'avaient pas encore été formulées à l'association, la CGTF décide de financer le projet dans la limite du montant qu'elle peut octroyer pour un voyage et conditionne la subvention de la prochaine édition à la mise en place d'activités qui ne soient pas centrées uniquement sur des jeux de cohésion et de rencontre en mettant en place un programme plus élaboré et centré par exemple sur les activités de l'AESPRI, sur l'élaboration des projets de l'années, sur des moments d'auto-formation ou sur la mise en place ou la participation à des groupes de travail.

La Commission encourage l'association à venir en permanence afin de pouvoir aiguiller ses membres dans la formulation d'une prochaine demande de subvention extraordinaire pour une éventuelle prochaine édition du projet en question.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-**

rendu dans un journal étudiant

19h30 Divers

- **Recherche d'un.e.x nouveaux membre étudiant.e.x**
 - Elsa Pais a annoncé aujourd'hui qu'elle ne pourrait plus venir et il est donc nécessaire de chercher un.e.x nouveaux membre étudiant.e.x pour la remplacer.
- **Modalités de passage des demandes de subventions des apéritifs en séance ordinaire**
 - La Commission constate que de nombreuses demandes de subvention consistent simplement en une demande de fonds pour un apéritif et doute de l'intérêt de toutes les faire passer individuellement en séance
 - À compter de ce jour, la Commission charge le secrétariat de filtrer les demandes d'apéritifs de sorte à valider celles qui sont validables en l'état afin de désengorger les séances et de réduire la charge de travail des associations
 - Les frais de communications sont inclus dans les demandes d'apéritifs qu'il revient au secrétariat de filtrer
 - Le secrétariat devra cependant mettre tous les dossiers à disposition de la Commission sur le drive et si un.e.x membre trouve pertinent de faire passer une demande d'apéritif particulière en séance, il sera toujours possible d'inclure l'association en question à l'ordre du jour.

La séance se termine à 19h46.

PV fait à Genève le 25 septembre 2023 par Paulin Robert et Enora Stein.